

N
naissance
de
Perraz
Auguste-Joseph

Le an mil huit cent soixante Dix-huit et le vingt-cinq mai a
Sept heures du soir, par devant nous Cattaud Antoine, remplissant en
qualité de Maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune
d'Arressieux canton de Saint Genix, l'department de la Savoie a com-
paru Perraz Jean, âgé de quarante-neuf ans, cultivateur domicilié
à Arressieux, lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin, né en cette commune au domicile du déclarant ce jour
hui vingt-cinq mai courant à Dix heures du matin, fils du déclarant
et de Géphanne Marie, âgée de trente-cinq ans, ménagère domiciliée à
Arressieux son épouse et auquel il a déclaré donner les prénoms de
Auguste-Joseph. Ces déclaration et présentation faites en
présence de l'^e Crétin Claude, âgé de quarante-huit ans, cultivateur, domi-
cilié à Arressieux et Guillot François, âgé de trente-trois ans boulan-
ger domicilié à Arressieux. De quoi nous avons tenu et inscrit le
suite sur les deux registres venus à cet effet le présent acte de naissance
dont nous avons lecture au comparant et aux témoins qui ont signé avec
nous excepté Perraz qui a déclaré ne savoir de ce par nous requis
Guillot François *Cattaud* *Crétin Claude*